



## **Communiqué de presse**

Dimanche 26 novembre 2006

# La voie bilatérale consolidée

## **Réaction d'economiesuisse à la votation du 26 novembre 2006**

economiesuisse prend acte avec grande satisfaction de l'acceptation de la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est. Les citoyens ont reconnu l'importance du projet pour la Suisse. Cette décision consolide nos bonnes relations avec l'UE, notre principal partenaire, et renforce nos entreprises. Ce résultat reflète aussi un certain scepticisme en matière de politique financière. Pour les votants, l'équilibre des finances fédérales joue un rôle important.

Pour l'économie suisse, il est important de participer à la croissance des nouveaux membres de l'UE et de saisir les chances qui s'offrent, dans le cadre de projets de coopération comme dans le cadre commercial courant. Les succès que les entreprises suisses remportent sur ces marchés en pleine croissance ont aussi des effets bienvenus sur les emplois en Suisse.

En outre, le résultat positif de la votation nous permet d'être en position favorable pour adapter et compléter judicieusement, en cas de besoin, le dispositif d'accords existants entre la Suisse et l'UE.

La Fédération des entreprises suisses prend aussi acte de l'acceptation de la loi sur les allocations familiales. L'économie assurera la plus grosse part des 600 millions de coûts occasionnés par cette loi. Il est donc d'autant plus urgent de mettre sous toit la réforme de l'imposition des entreprises II afin de soulager les PME.

Pour toutes questions:

Chantal Balet Emery

Téléphone: 079 628 56 87

E-mail: [chantal.balet@economiesuisse.ch](mailto:chantal.balet@economiesuisse.ch)